

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

PASS CHERBOURG

Rapport d'activité 2023



SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	3
• LE CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN.....	4
• LA PASS DU CHPC	5
• Mode d'organisation de la PASS.....	6
• Localisation de la PASS:	6
• L'équipe concourant à l'activité de la PASS.....	7
ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE	8
• REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS.....	9
• TRAVAIL EN RESEAU	11
PUBLIC ACCUEILLI EN 2023	13
• FILE ACTIVE EN 2023.....	14
SYNTHESE DES INDICATEURS DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI.....	16
• LES CONSULTATIONS MEDICALES.	17
• LES CONSULTATIONS INFIRMIERES.	18
• LES INTERVENTIONS SOCIALES.	19
• ACTIVITES ADMINISTRATIVES.....	20
LES PROJETS DANS LESQUELS L'EQUIPE S'EST INVESTIE	21
• Elaboration, communication et mise en place de la CARTE PASS.....	22
• Travaux internes	23
BILAN ET PERSPECTIVES	24
• BILAN 2023	25
• LES PERSPECTIVES 2024.....	26
BILAN FINANCIER 2023.....	27
• LES MOYENS FINANCIERS ET LE COMPTE DE RESULTAT	28



PRESENTATION GENERALE

Afin de répondre aux difficultés d'accès à la santé des personnes en situation de précarité, la loi de lutte contre les exclusions du 31 juillet 1998, a prévu :

- L'élaboration des premiers Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS)
- La mise en place de dispositifs spécifiques favorisant l'accès à la santé des plus démunis, dont les PASS

La circulaire n° 736 du 17 décembre 1998 les définit ainsi : « *Les PASS constituent des cellules de prise en charge médico-sociale qui doivent faciliter l'accès des personnes en situation de précarité, non seulement au système hospitalier, mais aussi au réseau institutionnel ou associatif de santé, d'accueil et d'accompagnement social en poursuivant un objectif global de réinsertion du patient dans le dispositif de droit commun relatif aux soins et à la santé* ».

La lutte contre l'exclusion sociale a été à nouveau inscrite dans les missions de la loi du 21 juillet 2009 dite loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire ». La circulaire du 18 juin 2013, relative à l'organisation et au fonctionnement des PASS, a réaffirmé la volonté nationale de valoriser et d'optimiser le fonctionnement des PASS, dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et l'inclusion sociale.

En Normandie, le P.R.A.P.S. (Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies) 2018–2023 rappelle le rôle les P.A.S.S. comme « passerelles » pour « l'accès aux droits et au système de santé pour tous ».

La PASS du CHPC est rattachée à la Direction du Parcours-Patient et à la cadre de proximité du service social hospitalier. Elle est aussi quotidiennement en contact avec d'autres structures médico-sociales, des associations partenaires et la médecine de ville. Elle a pour missions :

- De faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins des publics en situation de précarité
 - o Repérer les obstacles à l'accès aux soins des personnes démunies.
 - o Assurer une coordination de la prise en charge médico-sociale.
 - o Garantir l'accès aux médicaments tout au long du traitement (à l'hôpital ou à la sortie).
 - o En fonction des besoins : mettre en œuvre des actions d'information, de prévention et d'éducation à la santé.
- D'assurer la continuité des soins dans le cadre d'une prise en charge globale de santé
 - o Identifier et développer les relations avec les partenaires extérieurs du secteur social et médico-social intervenant en matière de lutte contre l'exclusion
 - o Assurer l'orientation et l'accompagnement des publics en situation de précarité et la mise en place de relais vers les structures aptes à ménager la prise en charge globale de la santé, en interne et en externe.
- De s'inscrire dans une démarche partenariale pour une coordination du social et du sanitaire.
- De réaliser la coordination médico-sociale en concertation avec le référent social de la PASS.

Mode d'organisation de la PASS

La PASS du CHPC est un dispositif transversal. L'équipe pluridisciplinaire qui la compose travaille conjointement pour permettre un meilleur accès aux soins des patients.

Elle offre l'accès à des permanences, tant à l'intérieur de l'hôpital avec un accès direct au plateau technique, qu'à l'extérieur de l'hôpital avec des orientations vers des partenaires.

La PASS fonctionne toute l'année, selon le planning suivant :

L'équipe de la PASS est présente du lundi au vendredi de 8h15 à 16h45, horaires cumulés des IDE, ASS et Agent d'accueil.

Les patients sont accueillis prioritairement sur les permanences aux horaires suivantes :

Lundi 9h30-12h30 (agent d'accueil, IDE, ASS, médecin) sur rendez-vous.

Mercredi 9h30-12h30 (IDE, ASS) sans rendez-vous.

Jeudi 9h30-12h30 et 13h30-15h30 (agent d'accueil, IDE, ASS, médecin/ médecins bénévoles) dans les locaux du centre de ville de Cherbourg sans rendez-vous.

L'IDE est en RTP les mardis journée et mercredis après-midi des semaines impaires

L'agent d'accueil est en RTP les mercredis.

Les lundis après-midi (IDE, agent d'accueil, ASS), mardis (Agent d'accueil et ASS), mercredis après-midi (IDE et ASS) et vendredis journée (Agent d'accueil, IDE, ASS) sont consacrés aux temps administratifs, partenariaux, suivi des démarches et des soins, etc... Ils peuvent aussi être des temps de rendez-vous pour des situations spécifiques.

L'agent d'accueil a un temps spécifique PASS dentaire les mardis matins : 9h00-12h30.

Localisation de la PASS:

- *PASS Interne* :

La PASS Interne accueille les patients dans les locaux du Centre Hospitalier Public du Cotentin (site de Cherbourg) – au Rez-de-jardin, rue Vintras.

Une ligne téléphonique dédiée à la PASS est opérationnelle : 02.33.20.75.77 – Poste 37577.

- *PASS Externe – PASSerelle*

Pour rendre le service plus accessible aux personnes les plus éloignées du soin, depuis 2012, une **Permanence externalisée est organisée**, parking Gambetta - CHERBOURG EN COTENTIN.

- *Dans le cadre du développement de « l'Aller-Vers »*

Interventions à thème au sein de l'accueil de jour en partenariat avec l'EMPP ayant pour objectif de toucher un public plus large

L'équipe concourant à l'activité de la PASS

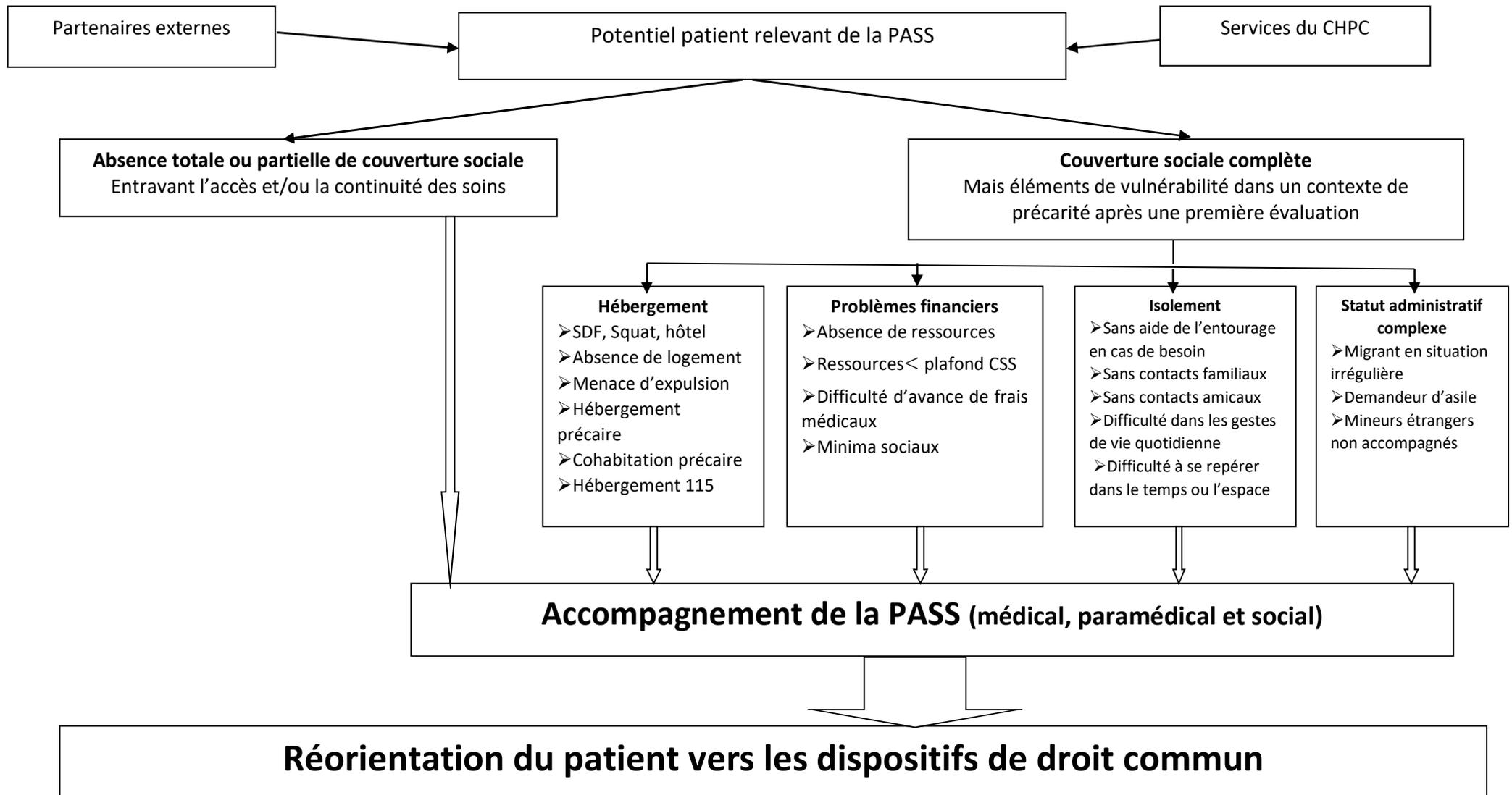
Désignation	Nom/Prénom	ETP	Financement PASS	Mise à disposition, bénévolat ou partenariat
Personnel médical	Emeline DUROY, médecin coordonnateur	0,20	MIG PASS	Bénévolat
	Jean-Luc BARBET, médecin	Bénévoles		
	Frédéric BASTIAN, médecin			
	Nathalie CLAVIER, médecin			
	Véronique GRUDET, médecin			
	Claudine MORIN, médecin			
	Guy RISBEC, médecin psychiatre			
	Anne WUCHER, médecin, référente de l'équipe des bénévoles			
Personnel paramédical	Maud FLEURY, IDE 0,75 ETP Remplacement : 0,20 ETP		0,95	MIG PASS
	P. GUILLERM, IDE Psychiatrique	EMPP		Partenariat avec la FBS
Personnel social et médico-social	Delphine DELAMARE Assistante sociale PASS somatique 1,10 ETP PASS Dentaire 0,20 ETP	1,30	MIG PASS	
	Marie LEFRANCOIS, Secrétaire médico-sociale PASS somatique 0,50 PASS dentaire 0,30	0,80	MIG PASS	





ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE

REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS





**PARTENARIATS
ET
TRAVAIL EN RESEAU**

Des dispositions prises avec les partenaires pour assurer la continuité des soins et la promotion du travail en réseau

Dans le cadre du processus de continuité de soins et de prise en charge des patients s'adressant à la PASS, des dispositions ont été mises en place avec les partenaires du territoire à travers :

- **Un Comité de pilotage : qui s'est tenu 21/06/23** dont l'ordre du jour est consacré au bilan de l'année et les perspectives N+1 pour l'année 2022

Le comité de pilotage de la PASS se tient 1 fois par an dans les locaux du CHPC.

Il est constitué :

- o De l'Agence Régionale de Santé
- o Des directions du CHPC ou représentants (direction générale, direction des soins infirmiers, direction des ressources humaines)
- o Du chef et cadre du pôle M du CHPC
- o De la ville de Cherbourg en Cotentin
- o De l'Atelier Santé Ville
- o De la CPAM
- o D'un représentant des médecins bénévoles de la PASS Externe
- o De l'équipe de la PASS interne
- o Des partenaires de secteur : IRSA, Conscience Humanitaire, Coallia, ...

Le CPOM a eu lieu le 16/11/23.

- **Un Comité technique**

Dans le cadre de l'amélioration continue des pratiques de la PASS, un comité technique est institué. Ce comité technique est composé de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la PASS et se tient au besoin.

En 2023, ont eu lieu deux comités techniques réunissant l'ensemble de l'équipe

- o 12/05/2023
- o 20/10/2023

Des réunions hebdomadaires, en lien avec l'activité quotidienne ont lieu.

D'autres rencontres en équipe restreinte peuvent avoir lieu pour travailler des sujets très précis.

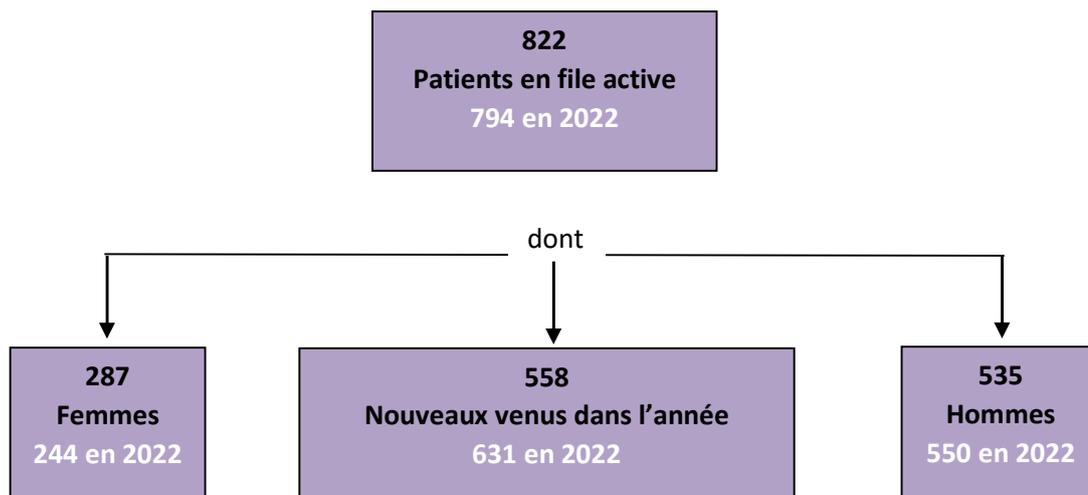
- **Des Rencontres partenariales et diverses interventions de l'équipe PASS**

- Le 04/01/2023 : Rencontre PASS de la Manche SPADA de la Manche organisée par l'Appui aux PASS. Intervention sur la gale au SAO : information-éducation par médecin et IDE PASS et EMPP
- Le 17/01/2023 : participation à l'échange de pratiques PASS
- Le 25/01/2023 : Présentation espace partenaire CPAM
- Le 27/01/2023 : Présentation du projet Port Racines (partenaire)
- Le 02/02/2023 : Participation au groupe de travail statistiques PASS
- Le 18/02/2023 : Présentation Consultations de victimologie UMJ CHPC
- Le 01/03/2023 : Rencontre CPAM CHPC recherche et relais médecin traitant
- Le 17/03/2023 : Inauguration Accueil de Jour Adséam
- Le 03/04/2023 : Rencontre Coallia service urgence
- Le 04/04/2023 : Echange de Pratique PASS
- Le 05/05/2023 : Rencontre entre équipes PASS Mémorial CHPC
- Le 26/05/2023 : Participation au Webinaire Coordinations Régionales des PASS
- Le 24/05/2023 : Participation au festival du cinéma France Terre D'Asile
- Le 20/06/2023 : Participation journée Régionale des PASS
- Le 21/06/2023 : Rencontre responsables Itinérance
- Le 23/06/2023 : Rencontre partenariale réseau Coridys
- Le 08/09/2023 et 06/11/2023 : Groupe de travail dossier informatisé PASS
- Le 19/09/2023 : Echange de pratiques PASS
- Le 10/10/2023 : Participation rencontre Ségur mesure 27
- Le 24/10/2023 : Rencontre Coallia Ukraine
- Le 12/12/2023 : Journée régionale des PASS
- Le 14/12/2023 : Participation rencontre EMPP PASS proposé par l'appui aux PASS
- Le 15/12/2023 : Visite Coraline Tranchant
- Campagne Pyramig
- Mise en place d'ateliers IDE PASS/EMPP à l'accueil de jour de l'ADSEAM dans le cadre de missions de santé publique.
- Rencontre bimestrielle avec le bureau des mouvements du CHPC
- Participation au STAFF avec les PMI
- Participation aux réunions mensuelles partenariales de l'accueil de jour Adséam
- Groupe d'Analyse de Pratiques Professionnelles : rencontres trimestrielles



PUBLIC ACCUEILLI EN 2023

FILE ACTIVE EN 2023



- Age

	0 à 6 ans	7 à 17 ans	18 à 25 ans	26 à 64 ans	65 et +	Total
Total	40	83	194	482	14	822
En 2022	40	121	228	414	21	794

- Lieu de naissance

- France + DOM

70 // 89 en 2022

- Europe + Etrangers hors EU

752 // 705 en 2022

Couverture sociale

	Nombre	En 2022
Sans	366	477
De base	49	151
Complète	372	210

Ressources

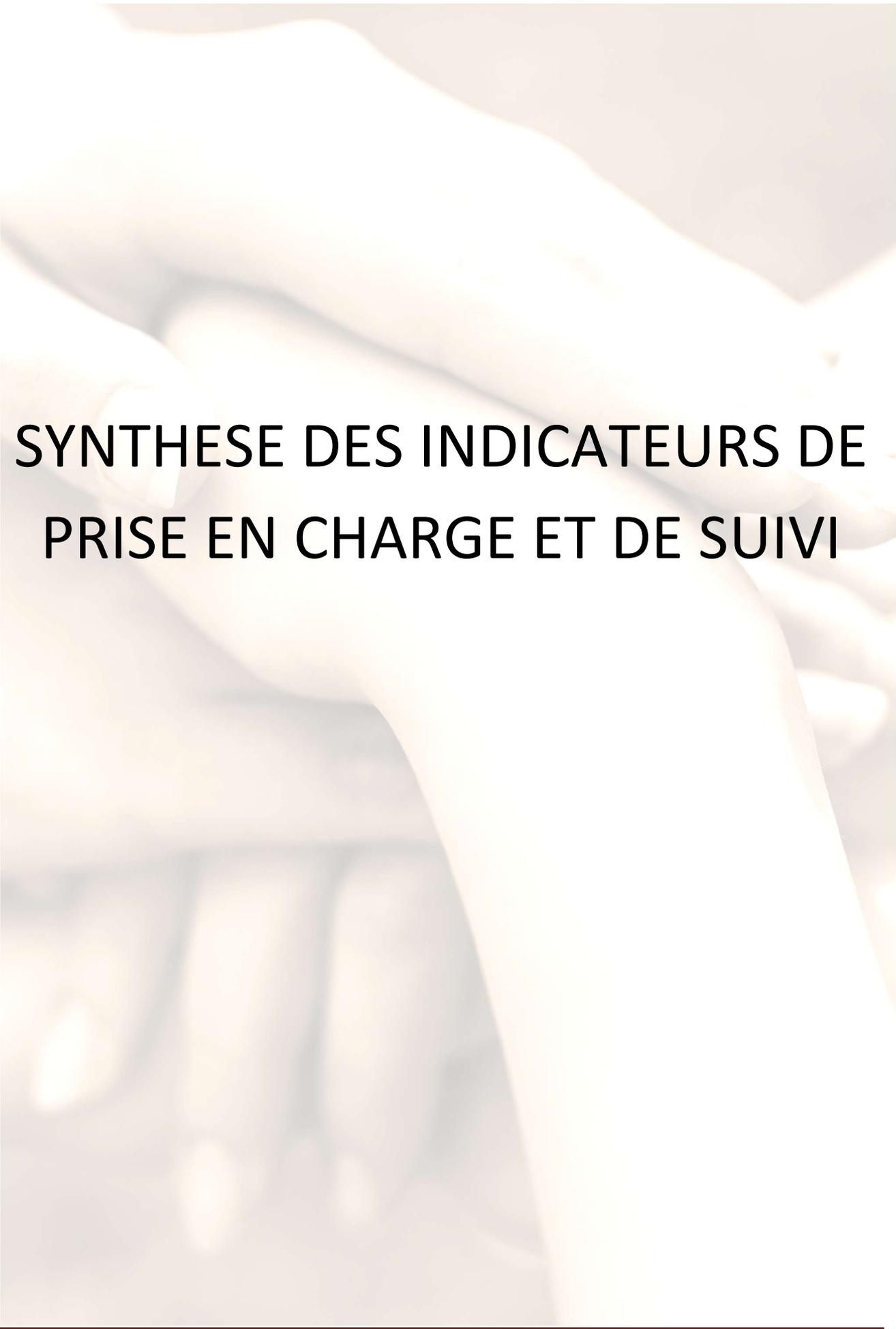
	Nombre	En 2022
Salaire	45	37
Retraite	6	5
RSA	28	16
ASS	2	2
AAH	14	10
Chômage	2	4
Pension d'invalidité	3	0
ADA	240	101
Autres	9	12
Sans ressources	407	402

Domicile

	Nombre	En 2022
Fixe / stable	142	216
Mobile / Caravane	1	0
Famille / Amis	108	57
Foyer	318	226
Hôtel, urgence, 115	74	57
Sans hébergement, rue	23	217
Bidonville, squat	113	23
Autre	9	3

Situation familiale

	Nombre	En 2022
Célibataire	512	510
Nombre d'enfants à charge	61	70
En couple	185	132
Nombre d'enfants à charge	284	126
Mineur	109	127
Dont Mineur isolé	20	69



SYNTHESE DES INDICATEURS DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI

LES CONSULTATIONS MEDICALES.

• Nombre de patients file active	2023	181 F	615
• Nombre de nouveaux patients	442	409 H	477
• Nombre 1 ^{ère} consultation médicale adulte	550		514
• Nombre 2 ^e 3 ^e 4 ^e Consultation adulte	559		527
• Nombre 5 ^e consultation adulte	273		213
• <i>Total consultations médicales adulte</i>	1392		1254
• Nombre 1 ^{ère} consultations médicales pédiatriques	79		80
• Nombre 2 ^e 3 ^e 4 ^e consultations pédiatriques	46		35
• Nombre 5 ^e consultations pédiatriques	1		2
• <i>Total consultations médicales pédiatriques</i>	126		117
• Total consultations médicales	1508		1371

En 2023, l'activité médicale a augmentée de 10% par rapport à 2022. Cet accroissement n'a pas été comparable à 2022 (versus 2021), où l'activité médicale avait bondi de 60%, mais est resté toutefois dans une dynamique de progression. En moyenne en 2023 :

- 8 consultations médicales ont été réalisées lors des permanences du lundi matin
- 23 consultations médicales ont été réalisées lors des permanences du jeudi.

Ce dynamisme est majoritairement dû à l'investissement personnel des médecins bénévoles qui se relaient chaque semaine pour venir en aide aux patients les plus précaires.

Cette période a été marquée par une augmentation du nombre de patients présentant des pathologies lourdes de par leur chronicité et la nécessité de mise en place d'un suivi pluriprofessionnel parfois complexe. Citons, par exemple, les problèmes rencontrés dans les prises en charges pédiatriques : des diagnostics de retard de développement psychomoteur graves ont été portés à l'occasion d'une première consultation PASS chez des enfants hors des parcours de soins (patients étrangers plus ou moins récemment arrivés en France). Malgré la programmation d'exams complémentaires nécessaires à la recherche diagnostique, ces enfants se sont souvent retrouvés à attendre de longs mois avant d'être pris en charge de manière adaptée de par le manque de pédiatres.

Un certain nombre de consultations étaient en lien avec la persistance des difficultés à réorienter les patients dans le droit commun du fait de la pénurie de médecins généralistes, problème qui devrait persister encore de nombreuses années. Les patients n'ont toutefois pas été laissés sans solution même si cela s'est parfois fait au détriment des missions premières de la PASS.

Enfin, il faut souligner l'effet bénéfique de la réorganisation de la consultation du lundi matin : la mise en place de créneaux de rendez-vous programmés a permis de consacrer un temps plus important à l'écoute et l'examen des différents problèmes médicaux des patients. Néanmoins, cela n'aurait pas été possible sans l'existence de la consultation du jeudi à la PASS externe.

LES CONSULTATIONS INFIRMIERES.

	2023		2022
• Nombre de patients file active	700	221 F 479H	689
• Nombre de nouveaux patients	509		534
• Nombre de 1 ^{ère} consultation	700		689
• Nombre de consultations de suivi	1170		1092
• Total consultations infirmières	1870		1783
• Nombre actes infirmiers	3069		2262

En 2023, l'activité reste globalement stable au niveau infirmier. Cependant la charge de travail est difficile à absorber pour une seule IDE.

L'arrivée en octobre 2023 d'une seconde IDE à 20% a permis de réorganiser les permanences du jeudi qui étaient les plus chargées et ne permettaient plus une prise en soin optimale des usagers par manque de temps

En effet, l'accueil est désormais réalisé conjointement avec l'agent d'accueil au secrétariat, ce qui permet de faire le point sur la demande et réorienter les patients, si nécessaire.

Les consultations « plus longues » ou « plus complexes » sont réorientées vers des RDV à la PASS externe les lundis matin. Cela permet une meilleure écoute du patient et une prise en soin plus globale dans un environnement plus apaisé également.

Les principales actions portant sur l'écoute, la relation d'aide sont de nouveau possible à mettre en place.

La prise de rdv médicaux et la liaison avec les partenaires sont essentielles dans l'accompagnement des patients

Le 1er contact, l'approche sont essentiels pour permettre au patient de se sentir écouté, compris et non jugé.

Le temps est un facteur déterminant pour mettre en place une relation de confiance permettant au patient d'aller jusqu'au bout de son parcours de soin. Nous sommes conscients du besoin mais le nombre de consultants à chaque permanence ne nous le permet pas toujours.

La 1^{ère} approche permet de préparer la consultation médicale. L'infirmière repère avec le patient l'ensemble de ses problématiques somatiques pour mieux cibler la consultation avec le médecin mais aussi psychologiques afin d'anticiper la prise en charge conjointe avec l'EMPP.

Le parcours des migrants dans les demandes d'asile est de plus en plus complexe et l'IDE reçoit des patients avec de multiples demandes pour lesquelles une écoute attentive et bienveillante sont primordiales. De plus, l'infirmière assure le lien avec les médecins de spécialités du CHPC afin de permettre aux patients d'accéder aux mêmes soins que les personnes de droit commun.

La prise de rendez-vous et l'accompagnement aux examens permettent aux patients d'être rassurés devant un interlocuteur médical inconnu, il s'agit toujours de maintenir la confiance pour éviter la rupture de soins.

L'interprétariat est un atout majeur face à cette prise en soins, permettant de débloquent certaines situations.

Le besoin croissant nous demande toujours plus d'investissement, et d'adaptation vis-à-vis des patients de la PASS.

Nous souhaitons que le renfort de l'équipe IDE nous permettent de mettre en place des actions ciblées d'éducation à la santé.

LES INTERVENTIONS SOCIALES.

Le temps consacré à chaque patient par l'assistante sociale est très difficilement mesurable car varie en fonction des besoins du patient (autonomie, maîtrise de la langue...)

	2023		2022
• Nombre de patients en file active	423	171 F	443
• Nombre d'entretiens de PEC	1440	252 H	1325

En 2023, l'assistante sociale a rencontré sensiblement le même nombre de patients qu'en 2022 pour un nombre d'entretiens légèrement supérieur. Pour la première année entière, elle n'a pas occupé les missions d'accueil de la PASS somatique. Cela met donc en avant l'augmentation du recours à l'assistante sociale. Les situations sociales et administratives des patients rencontrés sont plus complexes. Elles demandent des recours plus nombreux aux partenaires et des allers-retours nombreux des dossiers de demande d'accès aux droits.

L'assistante sociale reste investie dans le lien avec les partenaires participant à la majorité des rencontres partenariales et aux instances régulières à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'hôpital.

Depuis septembre 2023, a été mise en place en partenariat avec l'Association Itinérance, une permanence sociale dans leurs locaux tous les 15 jours. Celle-ci a pour objectif de favoriser les liens avec l'association et de promouvoir l'accès à la PASS pour des patients qui ne connaîtraient pas le service. Elle a permis la rencontre de nouveaux patients tout en coordonnant l'action avec les bénévoles de l'association.

Le travail commun avec l'agent d'accueil continue de porter ses fruits pour une fluidité des demandes d'accès aux droits, des prises en charge et du parcours au sein du CHPC. 2023 a été l'année de la mise en place de la carte PASS du CHPC, informant de nouveau sur les missions de la PASS et mettant en avant le lien avec le bureau du mouvement, pour une reconnaissance tant du travail fait à l'intérieur de l'établissement, que des droits des patients.

L'ouverture de la PASS dentaire sur le site de Valognes a été l'occasion d'un travail commun entre l'ASS de la PASS dentaire et celle de la PASS somatique favorisant la vision commune. La présentation et la rencontre des partenaires a été un investissement dans le travail partenarial sur un secteur plus large.

Le travail complémentaire avec les autres membres de la PASS se poursuit.

L'orientation vers le droit commun reste en ligne de mire.

ACTIVITES ADMINISTRATIVES.

Les principales missions de l'agent d'accueil / secrétaire sont :

- Accueillir et renseigner les usagers / partenaires...
- Ouvrir les dossiers patients, vérifier les informations administratives
- Orienter les usagers vers les professionnelles de la PASS
- Vérifier les droits sociaux des usagers
- Participer à des démarches d'accès aux droits sous la responsabilité de l'assistante sociale en charge du dossier
- Tenir un état des patients « factures dues » en collaboration avec le bureau des mouvements et l'assistante sociale
- Renseigner les statistiques ARS
- Participer aux réunions PASS / PASS dentaire
- Participer à la communication autour de la PASS

Les chiffres à retenir :

• Passages :	1695
• Ouvertures de dossier :	566
• Sollicitations téléphoniques :	566
• Démarches administratives :	203
• Prise de rendez-vous	170
• Gestion matériel / dossier	90

L'agent administratif « profile » tous les patients PASS dans la grille statistique.

Pour la plupart des accueils, il s'agit d'orientation vers le médecin, l'infirmière, l'assistante sociale ou encore l'infirmière de l'EMPP.

Une grande partie du travail, en collaboration avec l'assistante sociale, concerne l'administratif patients / CPAM : envoi des demandes AME, SOINS URGENTS... ainsi que l'administratif patient / hôpital : prise en charge des soins... tableau commun avec le bureau du mouvement.

A noter, pour 2022 :

- la somme des titres facturés au titre des soins urgents s'élevait à 148 304 €,
- La somme des titres facturés au titre de l'AME : 3043 €,
- La somme des titres facturés au titres des droits PUMA / CSS : 2988 €,
- La somme des titres facturés « annulation étrangers » : 10510 €.

Aussi, on peut noter des passages de certains patients (souvent bien identifiés) pour de l'écoute, des conseils de vie pratique.



LES PROJETS DANS LESQUELS L'EQUIPE S'EST INVESTIE



CARTE PASS chpc }

(Permanence d'Accès Aux Soins de Santé)

IDENTITE :

NOM de naissance : _____

NOM marital : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Langue parlée : _____

Adresse / domiciliation : _____

Téléphone : _____

CARTE VALIDE uniquement au CHPC

Du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____

OBJECTIFS :

- Repérage des patients connus de la PASS qui n'ont pas de droits ouverts à la CPAM
- Cohérence par rapport à l'identité du patient
- Coordination des soins
- Mise en attente des facturations et orientation adaptée des prises en charge
- Travail en collaboration de toute la chaîne : de l'accueil à la facturation

Présentation aux agents d'accueil / AMA du site de Cherbourg

Lundi 3 avril 2023

Vendredi 7 avril 2023

Et dans chacun des services accueillant du public – site de Valognes le 14 avril 2023

En 2023 :

103 cartes PASS imprimées,

les patients ont bien compris l'utilité et l'usage,

fluidité du parcours patient PASS « sans droits CPAM »,

repérage des patients PASS au sein de l'hôpital.

2023 a été marquée par la réalisation de travaux dans les locaux internes au CHPC.

Jusqu'à présent la PASS était matérialisée par une pièce-bureau partagée par l'IDE et l'ASS au rez-de-jardin du CHPC. En octobre 2022, l'annexion d'un bureau d'accueil avait fait évoluer la prise en charge des patients. Les consultations médicales restaient dans un bureau mis à disposition sur le créneau dédié.

En mars 2023, la pièce initialement utilisée conjointement et successivement par les professionnels a été scindée permettant de créer un espace pleinement dédié aux soins sur le même niveau que le reste du service. Les consultations médicales mais aussi les soins prodigués par l'IDE se déroulent dans un environnement dédié et constitué du matériel nécessaire.

L'adjonction d'une douche permet, elle aussi de proposer un service plus complet aux patients vivant à la rue ou dans des squats.

Un bureau dédié à la partie sociale a lui aussi été créé à cette occasion. Cet espace confidentiel se veut approprié aux entretiens.



BILAN ET PERSPECTIVES

La file active de la PASS pour 2023 est sensiblement la même que 2022. L'activité reste donc intense avec des prises en charges qui se complexifient chaque année, tant au niveau administratif que médical du fait de la désertification médicale.

Le manque de médecins traitants sur le territoire conduit les médecins de la PASS à se substituer à ce manque, notamment pour des renouvellements d'ordonnance ou des mises à jour de dossier type MDA par exemple.

Les fiches de postes des IDE et Agent d'accueil ont été mises à jour en 2023. Celle de l'ASS devrait l'être en 2024. Ce travail est un prérequis essentiel à la réflexion plus large sur le projet de service.

Pour fluidifier les consultations, nous avons mis en place quelques créneaux de rendez-vous de consultations programmés sur une permanence hebdomadaire.

- réorganisation des permanences (lundi rdv et ide d'orientation le jeudi)

- continuité du travail avec Bres Croizat : L'IDE et le médecin avaient rencontré une partie de l'équipe de Bres-Croizat afin de présenter certains dossiers de patients qui pourraient être « sortis » de la PASS en septembre 2023 et bénéficier d'un relais. Cependant, ce relais n'a pas été possible car il n'y avait plus assez de médecins sur le centre Bres-Croizat mais également des difficultés rencontrées pour les patients réticents à accepter ce relais.

- Maintien des interventions Gale qui permettent de l'information, de l'auto éducation et le traitement sur place des patients concernés.

- Réorganisation de l'approvisionnement des chariots de soins afin de s'approcher de manière la plus adaptée des besoins des patients.

- Elargissement des dispositifs médicaux (ECG)

- Poursuite et propositions du travail commun des procédures avec les urgences pour une meilleure prise en soins et fluidifier leurs parcours de soins.

Difficultés rencontrées :

- Locaux inadaptés à l'externe : salle d'attente trop exiguë, manque de bureaux, douche qui fuit dans la salle d'attente, un bureau isolé

- Manque de médecins traitants

LES PERSPECTIVES 2024

Pour l'année 2024, la PASS du CHPC souhaite rester mobilisée sur ses missions premières. Elle poursuit son investissement auprès des patients dans les situations les plus précaires, éloignés du soin. Cet investissement se fait au quotidien par le développement du réseau, les réponses aux sollicitations, l'information et l'échange, le tout avec un regard pluridisciplinaire. L'ouverture de la PASS Dentaire est un outil qui vient compléter l'offre de soins des personnes en situation de grande précarité et ouvre une nouvelle porte d'accès.

Perspective 2024 :

- Proposition au second semestre 2024 de tests rapides de dépistage pour les hépatites, le VIH et Helicobacter Pylori.
- Engager les travaux de préfiguration d'une PASS Somatique sur le site de l'hôpital Simone Veil à Valognes
- Poursuivre des interventions à l'accueil de jour (Ex SAO) pour l'éducation à la santé.
- Développer des interventions auprès des étudiants infirmiers et aides-soignants pour diffuser la culture de la PEC du public en situation de précarité.
- Maintenir, développer et formaliser (CCN/Procédure) le réseau intra et extra hospitalier
- Aller à la rencontre de partenaires comme le SPIP, FTDA SAINT LO, services du CHPC (MPR...)

Mise à jour des procédures (Les IDE ont travaillé sur un support à proposer aux collègues qui les remplacent ponctuellement de manière à harmoniser les pratiques infirmières et faciliter les consultations du jeudi : CAT en cas de gale, découverte Hépatites B et C, PEC de l'Helicobacter pylori notamment

Mise à jour des procédures plus administratives et des informations générales de la PASS par l'assistante sociale et la secrétaire.

Elaboration d'un planning quotidien de la répartition des tâches IDE afin de faciliter le travail en équipe.

Le suivi des dépistages des cancers auprès des patients de 50 ans et plus est un axe à développer sur la PASS de Cherbourg.

Retravailler sur l'accueil et l'orientation (informations partenaires) des patients.

Participation groupe de travail accueil secrétariat PASS.

Un projet « toucher/massage détente assis habillé » est en cours de rédaction suite à la formation suivie par une des IDE et le médecin en octobre 2023. Le but de ce projet est de permettre d'apporter un mieux-être par le biais d'une relation non médicalisée et favoriser la relation de confiance.



BILAN FINANCIER 2023

PASS - Permanences d'accès aux soins de sar		UF 9310	✓
Montant de la dotation			
264 090 €			
Bilan Financier 2023			
	Charges		Produits
Dép. Pers		189 009 €	264 090 €
PM	0,2 ETP	12 039 €	1 617 €
PNM	2,5 ETP	176 971 €	
IDE	0,9 ETP		
Cadre	0,1 ETP		
AMA	0,5 ETP		
Ass. Sociale	1,0 ETP		
Autres dép.		14 864 €	Autres recettes
Ch. Indirectes	18%	44 753 €	
Total Charges		248 626 €	265 707 €
Résultat		17 081 €	Total Produits